

Mini-centrale aux énergies solaire et éolienne

Le ministre des Télécommunications, Gebran Bassil, a inauguré une mini-centrale électrique fonctionnant aux énergies solaire et éolienne permettant d'alimenter de manière continue une station de télécommunications dans la région de Aïn Hazir-Tarchiche. Quoique ayant coûté 40 000 dollars, cette mini-centrale électrique permettra d'économiser les frais de fonctionnement et de maintenance des générateurs qui s'élevaient à 50 000 dollars par an, a souligné le ministre.

Télécoms : trois projets de régulation des licences

Le conseil d'administration de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a approuvé trois projets de régulation concernant les licences attribuées aux fournisseurs de services, les licences de fréquence et celles de radiofréquence. Ces textes doivent encore être approuvés par le Conseil d'État. Par ailleurs, l'ART a annoncé le début des consultations publiques sur le cahier des charges technique relatifs aux